

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal de NOORDPEENE

CR 2021-07

2 juillet 2021

Convocation du 29 juin 2021

Membres présents :

Mmes Marie-Laure GLORANT, Michèle GUWY, Delphine LUTUN, Isabelle MARCANT. MM. Thierry DEHONDT-BEDAGUE, Benoît CATRICE, Albert PIETERSOONE, Laurent BALZA, René SELOSSE, Stéphane SOCKEEL, Benoît DECLERCQ, Emmanuel MONKERHEY, Bernard VERHAEGHE.

Pour le Conseil Municipal des enfants, Mmes Elsa BARDOUX et Adèle MAHIEUX.

Membres ayant donné pouvoir :

Mme Nathalie BALZA donne pouvoir à M. Laurent BALZA.

Membres absents excusés :

Mme Marie WYART

Vérification du quorum :

M. le Maire vérifie si le quorum du conseil municipal est atteint. Le quorum du conseil municipal est atteint.

Secrétaire de séance :

M. le Maire demande à l'assemblée qui souhaite assurer le secrétariat de séance. Marie-Laure GLORANT et Elsa BARDOUX lèvent la main et expriment le souhait de le faire et de le fournir rapidement. Le Conseil est d'accord à l'unanimité des membres présents.

Validation des comptes-rendus des conseils précédents :

Le secrétaire de mairie a fait parvenir à l'ensemble du conseil une copie du compte-rendu effectué par la secrétaire de séance du 11 juin 2021, Marie-Laure GLORANT. M. Benoît CATRICE souhaite que les référents du conseil des enfants soient mentionnés dans la partie « Conseil municipal des enfants ». Le compte-rendu sera modifié pour mentionner MM. Bernard VERHAEGHE et Benoît CATRICE.

Le compte-rendu modifié de la séance du 7 mai a été adopté à l'unanimité des membres présents.

Puis M. le Maire, qui préside la séance, est passé à l'ordre du jour.

- Signature Charte « oui au flamand » :

Après plusieurs échanges et discussions, la signature de la charte « Oui au flamand » est mise en suspend dans l'attente de plus d'informations de la part de l'A.N.V.T. (Institut de la Langue Régionale Flamande) concernant les tenants et aboutissants de celle-ci. Pour l'instant, après un vote, l'ensemble des membres du conseil n'est pas favorable à la signature de la charte. M. le Maire souligne que la commune est engagée avec quatre autres pour l'enseignement du Flamand en primaire.

- Contrat d'apprentissage pour septembre 2022 :

Un contrat d'apprentissage est actuellement présent dans la commune, Flora PLUCHART. Elle termine son contrat en septembre 2022 et partira vers de nouveaux horizons. Nous avons reçu la candidature de Mme Helena FERMON habitant Buysseure. M. Albert PIETERSONNE souhaite qu'un appel à candidatures soit lancé pour les jeunes de la commune et proposera à Helena de faire un stage préalable.

- Convention de mise à disposition des fonctions d'archivage CCFI :

La CCFI nous propose de signer une convention de mise à disposition du service des fonctions d'archivage. M. Benoit CATRICE rappelle qu'un stagiaire est venu sur la commune l'année précédente, a rangé l'en ensemble des archives physiques et qu'il n'est pas nécessaire pour l'instant de signer cette convention tant que nous n'en avons pas l'utilité. M. Romain MORVAN explique qu'une formation serait nécessaire pour le secrétaire de mairie et l'adjointe au

secrétaire de mairie sur la législation des archives. Après discussion, la signature de cette convention est mise en suspend et sera proposé de nouveau.

- Développement des retours de « la boîte à idées » :

Aucun retour n'a été fait dans la boîte à idées. Nous sommes donc passés au point suivant.

- Communications et questions diverses :

CDG – Recensement semestriel des postes à déclarer par concours pour l'année 2022

Le centre de gestion a contacté la mairie par courrier le 15 juin 2021 concernant l'organisation des concours de la Fonction Publique (catégorie A, B ou C) et le recensement semestriel des postes vacants. Il sera informé qu'aucun poste n'est vacant sur la commune à ce jour.

Sous-préfecture du Dunkerque – Subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux

La Sous-préfecture de Dunkerque nous informe qu'un avis très favorable d'accorder à la commune une subvention d'un montant de 16 360 € pour la création d'un chemin piétonnier (mise en sécurité) sur la route de Saint-Omer.

Achat d'une débroussailleuse

Après une panne majeure sur le modèle que possède la commune, il devient urgent d'investir dans une nouvelle débroussailleuse afin d'entretenir correctement les espaces. Plusieurs devis ont été faits chez Lemaire Brico - Bollezele (907,50 € HT) et chez Agro Service – Bergues (720 € HT). Plusieurs autres devis seront demandés pour une comparaison de prix.

SIECF – Groupement de commandes pour l'achat d'énergie, fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique du SIECF TE Flandre

La commune adhère à l'achat groupé d'énergie du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, ce marché d'achat groupé arrive à échéance le 31 décembre 2021 et le SIECF propose à la commune de participer à un nouvel achat groupé. A l'unanimité des membres présents, il a été décidé de renouveler ce marché.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30.

Thierry DEHONDT

Benoît CATRICE

Albert PIETERSOONE

Isabelle MARCANT

René SELOSSE

Marie-Laure GLORANT

Michèle GUWY

Laurent BALZA

Stéphane SOCKEEL

Bernard VERHAEGHE

Benoît DECLERCQ

Delphine LUTUN

Emmanuel MONKERHEY